

Image not found or type unknown



Contrat de travail en temps partiel en télétravail

Par **Narcolepthik**, le **17/07/2024** à **20:47**

Bonjour.

J'ai été contacté il y a peu par un Monsieur m'offrant un poste d'adjointe administrative.

Ce poste sera un contrat à temps partiel et en télétravail, car le Monsieur habite les Antilles.

Nous nous sommes eu rapidement au téléphone et le Monsieur m'a envoyé un contrat de travail.

Nous avons vérifié sur internet l'existence de cette société, ainsi que le propriétaire de cette société et tout concorde.

Ce Monsieur voudrait, après signature du contrat, m'envoyer de l'argent afin d'acheter le matériel dont j'aurais besoin avec cet argent.

Je ne sais si ce contrat est sérieux et j'ai peur soit de tomber sur une arnaque, soit de passer à côté d'une offre d'emploi intéressante.

Pourrais-je avoir une aide afin de déceler si ce contrat est sérieux ou si c'est une fraude s'il vous plaît ?

Merci, cordialement.

Par **Pierrepaulejean**, le **17/07/2024** à **22:23**

bonjour

et pourquoi ne serait ce pas la société qui achèterait le matériel ?

il est très facile de se procurer les statuts d'une société sur infogreffe....et de ls utiliser

si cette société existe, avez vous recherché le nom du gérant, le numéro de téléphone de cette société.....??

Par **Narcolepthik**, le **17/07/2024** à **22:39**

Bonsoir.

Oui le numéro siren est le bon, l'adresse de la société aussi.

C'est une société encore active.

Le nom et le prénom sont bien les bons, il est bien noté comme dirigeant.

Mais je ne trouves aucun numéro de téléphone ou adresse mail pour comparer ceux que j'ai.

Et comme vous l'avez dit vous même, il est assez facile de ce faire passer pour quelqu'un d'autre.

Les informations que j'ai sont trouvable sur internet.

Par **Pierrepauljean**, le **18/07/2024** à **09:36**

les "arnaqueurs" choisissent leur support pour ne pas que leur cible puisse contacter directement la société

je vous suggère de faire un signalement à la DGCCRF.....et ne pas donner suite

je suppose qu'il serait facile de trouver un salarié aux Antilles....